

Rythmes scolaires : les profs d'EPS à la rue ?

ÉDUCATION Les profs de sport du secondaire craignent pour l'accès aux équipements sportifs

Nouvelle polémique dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Bordeaux. Question du jour : comment faire cohabiter dans les stades, salles de sport et piscines de la ville, les cours habituels des élèves du primaire, des collégiens et lycéens, et la part sportive des activités périscolaires, à raison de deux heures par semaine, prévues par la mairie dans le cadre de la réforme ?

Une lettre reçue ces jours-ci par les chefs d'établissements a mis en émoi le Snep, branche « profs de gym » de la Fédération syndicale unitaire qui en a eu connaissance. « Elle émane d'un chargé de mission de l'inspection pédagogique régionale et indique qu'à la rentrée 2014, les collèges et les lycées n'auront plus accès aux équipements sportifs municipaux entre 14 h 30 et 16 h 30. C'est une catastrophe ! Les stades et les gymnases, c'est nos classes ! », s'indigne Christian Pierrat, un des responsables départementaux et académiques du Snep.

Relatant comment, avant réforme, la répartition des créneaux d'accès entre établissements est chaque année l'objet de laborieuses tractations, il affirme : « Il sera impossible d'assurer les enseignements obligatoires d'EPS dans ces conditions. »

Le Snep était déjà intervenu lors des conseils départementaux et aca-

démiques de l'éducation nationale sur ce problème, qui ne se pose pas qu'à Bordeaux, et à écrit à tous les acteurs politique et administratif concernés.

Christian Pierrat s'étonne aussi que cette lettre arrive alors que le projet de rythmes scolaires à Bordeaux « n'est pas validé ».

« Un vrai problème »

Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale, Dominique Gratianette, n'a pas vu la lettre en question. Il reconnaît qu'il y a là « un vrai problème » mais calme le jeu. « Il y aura forcément une incidence sur les créneaux de disponibilité, ça ne veut pas dire qu'on ne trouvera pas d'autres formes d'organisation. Dommage qu'on crie avant d'avoir travaillé les choses. »

Même état d'esprit à la mairie de Bordeaux, où Frédéric Gil, directeur des sports, explique que les activités périscolaires ne sont pas seulement sportives, et qu'ils seront « loin de mobiliser les équipements de la ville de 14 h 30 à 16 h 30 ».

La ville, l'académie et le rectorat vont « terminer » le recensement des besoins pour l'enseignement obligatoire en primaire et secondaire, pour voir si tout rentre, et dans quoi.

Gilles Guitton



net
dy-
syn-
caël
laye
r et
des

t la
aux
blo-
et la
nt ce
s de
e au

ofite-
à ve-
dans
Prin-
« de
non-